

Le Comité Social de l'Administration s'est déroulé en deux parties le 01 et le 20 octobre 2025, première séance pour le président du CSA.

1. CHARTE DES TEMPS :

Le document présenté en CSA ne pouvait être validé au vu des nombreuses anomalies relevées par notre organisation syndicale au 1^{er} octobre. Les modifications étant faites le 20 octobre nous l'avons validé.

2. APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CENTRE PÉNITENTIAIRE :

Le document ne présentant pas d'anomalie, il est donc validé à l'unanimité.

3. VALIDATION DE LA CHARTE DES TEMPS MISE À JOUR AVEC LA CRÉATION DE L'ELSP :

L'UFAP UNSa JUSTICE a souligné que la CDT ne reflète pas la réalité du terrain :

Postes d'Escorte/Infra : Les 2 postes aux Escortes et 2 postes à l'Infrastructure apparaissant alors qu'ils sont pourvus par les ELSP.

CLI et Quartier Arrivant : 2 postes au CLI pour un seul agent affecté et 3 agents prévus au Quartier Arrivant pour seulement 2 affectés.

Polyvalents, OMAP et BGD : Seuls 3 agents polyvalents sont notés (4 réels). Le service OMAP est noté à 2 surveillants, l'UFAP UNSa Justice s'interrogeant sur la pérennité de l'affectation du 2^e agent. La direction indique que le service OMAP et BGD est en surnombre.

Parloir Famille : Le service est prévu pour 5 agents, mais seulement 4 y sont affectés.

L'UFAP UNSa JUSTICE a soutenu des mesures visant à améliorer la sécurité et l'efficacité des agents ELSP :

Portillon PREJ : L'installation d'un portillon donnant accès au PREJ par le parking du personnel.

Armurerie : L'installation d'une seconde armurerie.

La question des rappels et de l'aide aux relèves pour les agents en postes fixes a provoqué un vif débat, révélant les positionnements opposés à ceux de l'UFAP UNSa Justice.

Notamment en exigeant l'équité forcée des rappels, impliquant que tous les agents sur postes fixes soient contraints d'en effectuer, peu importe leur situation personnelle (y compris la charge d'enfants) et de les retirer de leurs postes si ces derniers refusent.

L'UFAP UNSa JUSTICE s'est fermement opposée à cette approche menaçante. Rappelant que ces agents ont postulé sur ces postes pour des raisons qui leur sont propres (souvent pour concilier vie familiale et travail).

Nous refusons de pénaliser les agents pour leurs choix de vie !

Cette divergence a également été accentuée lorsque le sujet des relèves a été évoqué avec de multiples critiques et exigeant que les agents en postes fixes se présentent au gradé rue chaque jour pour se proposer.

L'UFAP UNSa JUSTICE refuse cette contrainte. Nous privilégions une approche non menaçante (via notre projet de re-fonte des cycles) pour rendre le renfort plus incitatif et fonctionnel.

L'UFAP UNSa JUSTICE défend le droit de l'agent au respect de son choix de poste et de sa vie personnelle, contre la rigidité et les menaces.

L'UFAP UNSa JUSTICE dénonce un manque d'anticipation face à l'ouverture imminente du QSE

L'ouverture de ce secteur va alourdir la charge de travail et l'agent ne pourra plus quitter son secteur.

Qui le remplacera en cas d'absence ? RÉPONSE de la Direction : AUCUNE SOLUTION PRÉCISE !

4. MODIFICATION DE L'AMPLITUDE HORAIRE DE LA FOUILLE/VESTIAIRE

La direction locale a demandé l'arrêt du 12h00 à la fouille/ vestiaire afin d'harmoniser les horaires, de réduire les erreurs et de simplifier le remplacement de l'agent absent, tout en jugeant le confort de vie actuel des agents excessif.

L'**UFAP UNSa JUSTICE** s'est opposée fermement à cette modification, rappelant que le 12h convenait parfaitement aux agents en place, que ces derniers sont impliqués dans leur travail, et que le changement d'horaire ne résoudrait en rien le problème de remplacement.

VOTE

UFAP UNSa JUSTICE 3 CONTRE

FO 1 POUR.

5. MODIFICATION DU CYCLE DE TRAVAIL DES AGENTS DE DÉTENTION.

La Direction propose une modification du roulement pour placer le 12h le deuxième jour du cycle, permettant aux agents de reprendre le travail soit le matin, soit l'après-midi, en fonction de leur dernière nuit.

VOTE

UFAP UNSa JUSTICE : 3 CONTRE

FO : 1 CONTRE

L'**UFAP UNSa JUSTICE** propose une restructuration complète du planning des agents de roulement (84 surveillants) pour offrir un meilleur rythme de vie aux agents et résoudre les problèmes de relèves des 12h00

Le projet, basé sur 7 équipes de 10 agents avec un cycle de 14 jours, permettrait notamment un week-end sur deux et des périodes de congés plus agréables (congés estivaux garantis pour tous).

Le projet a été accueilli favorablement par la Direction locale qui s'inquiète néanmoins de la lourdeur des cycles proposés et demande l'avis de l'assistante sociale et de la psychologue du personnel.

Le projet nécessite des ajustements sécuritaires et organisationnels et doit être validé par le DIOS. Des modifications sont en cours.

L'**UFAP UNSa JUSTICE** demande de modifier l'horaire de la tournée des médicaments côté CD pour la commencer 30 minutes plus tôt (à 11h30). Cette mesure vise à garantir la sécurité en ayant plus de personnel disponible pour l'ouverture des portes, suite à un incident survenu à l'encontre de la surveillante médicale. La direction locale demandera aux personnels du médical si cela est possible. (La tournée commence 15 minutes plus tôt depuis le 20 octobre)

6. QUESTIONS DIVERSES :

QSE (Ouverture) : Face aux inquiétudes de l'**UFAP UNSa JUSTICE** concernant la sécurité et la gestion des flux, la direction locale a décidé de toujours programmer un PCC et de retirer 1 tour de bibliothèque.

FORMATION : La direction propose une journée de formation qui sera intégrée au socle commun (postes PCI, PEP1, PEP2) afin de pallier au manque de formation du personnel sur ces postes sensibles.

PASSAGE DES POUBELLES : Pour résoudre les problèmes de clefs soulevés par l'UFAP, les poubelles seront désormais passées en même temps que les chariots repas.

PROMENADES : L'**UFAP UNSa JUSTICE** a obtenu la correction de la note de service sur les promenades uniques.

QSL : L'**UFAP UNSa JUSTICE** a sollicité des informations sur l'agrandissement du Quartier de Semi-Liberté, mais aucune avancée n'a été signalée sur ce dossier.

SPORT : L'**UFAP UNSa JUSTICE** a obtenu des avancées pour l'accès au sport pour les surveillants : un projet d'installation de machines en extérieur sera étudié, l'accès au gymnase sera accordé au personnel (musculature et activités)

ALAT : L'**UFAP UNSa JUSTICE** demande l'installation de WC sur la zone ALAT. Le projet sera étudié.

BUREAUX ET BRIGADES : La Direction s'oppose à l'idée de l'**UFAP UNSa JUSTICE** d'installer des bureaux sur les inter-palières. Enfin, la Direction a démenti les rumeurs selon lesquelles les agents seraient contraints de changer de brigade sans leur consentement, affirmant que les agents ont le choix.

L'UFAP UNSa JUSTICE sera attentive sur le suivi de ces dossiers la sécurité et l'amélioration des conditions de travail des personnels est notre priorité

*Pour l'UFAP UNSa JUSTICE,
MARY Coralie, GUILLEMAIN Vincent, DONZE Jason.*